

Séance ordinaire du conseil territorial du 19 novembre 2022  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DÉLIBÉRATION n° 2022-11-19\_2974

Désignation du Directeur de la Régie publique  
des eaux de la Seine et de la Bièvre

Suite à l'absence de quorum constatée à l'ouverture de sa séance convoquée légalement le 15 novembre 2022, et conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le conseil territorial est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle et délibère alors valablement sans condition de quorum. Le 19 novembre à 9h30 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, M. Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 15 novembre 2022

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Absente		-
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Absent		-
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Absente		-
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Absente		-
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Absent		-
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Absent		-
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Représenté	A. BENBETKA	P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente <sup>(1)</sup>		-
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Absent		-
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Absent		-
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Villejuif	M. BOUNEGTA Mahruf	Absent		-
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent <sup>(2)</sup>	JM. DEFREMONT <sup>(2)</sup>	P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Absent		-
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Absente		-
Viry-Châtillon	Mme CAPELO Vanessa	Absente		-
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Présente		P
Savigny-sur-Orge	Mme CHEVALIER Catherine	Absente		-
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Absent		-
Savigny-sur-Orge	M. DARMON Charles	Absent		-
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Absente		-
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Absente		-
L'Hay-les-Roses	M. DECROUY Clément	Absent		-
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONT Jean-Marc	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. DELAGE Jean-François	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Absente		-
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Absent		-
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Absent		-
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Absente		-
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Absent		-
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Absente		-
Savigny-sur-Orge	Mme EUGENE Joëlle	Absente		-
Villejuif	M. GARZON Pierre	Absent		-
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Absent		-
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Absente		-
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Absent		-
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Absente		-
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Éric	Absent		-
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Absent		-
Choisy-le-Roi	M. HUTIN Sébastien	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	C. LEFEBVRE	P
Orly	Mme JANODET Christine	Représentée	R. BOIVIN	P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Absente		-
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Présente		P

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Représenté	M. LEPRETRE	P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	M. PIERON	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Absente		-
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Absent		-
Villejuif	M. LAFON Gilles	Absent		-
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Absente		-
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Représenté	A. DELAGE	P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Absente		-
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	F. AGGOUNE	P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Absent		-
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Absente		-
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Absente		-
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente		P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Absent		-
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Absente		-
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Absent		-
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Présent		P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Absent		-
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Absent		-
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Absente		-
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Absente		-
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Absent		-
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Absente		-
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Absente		-
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Absente		-
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Absent		-
Arcueil	Mme PECCOLO Hélène	Représentée	L. TAUPIN	P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Représenté	M. DORRA	P
Cachan	M. PETIOT David	Absent		-
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Présente		P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Absent		-
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Présent		P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Absent		-
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Absent		-
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Absente		-
Thiais	M. SEGURA Pierre	Absent		-
Orly	Mme SOUID-BEN CHEIKH Imène	Représentée	M. MRAIDI	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Absente		-
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Absente		-
Valenton	Mme SPANO Cécile	Absente		-
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. TEILLET Alexis	Absent		-
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Absent		-
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Absente		-
Le Kremlin-Bicêtre	M. TRAORE Ibrahima	Présent		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Représentée	M. CHAVANON	P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Absente		-
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Absente		-
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Absent		-
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Représenté	S. RABUEL	P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Présent <sup>(1)</sup>		-
Valenton	M. YAVUZ Métin	Absent		-

(1) Présents en début de séance – Départ avant délibération n°2941

(2) Présent jusqu'à la délibération n°2969 – Représenté à partir de la délibération n°2970

**Secrétaire de Séance : Madame Marie Chavanon**

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2941 à 2969	19	12	31
2970 à 2976	18	13	31

## Exposé des motifs

Par délibération n°2021-05-31\_2145 du 31 mai 2021, l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre a créé, sous forme de régie avec autonomie financière et personnalité morale, une structure de préfiguration de la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre et a adopté des statuts pour cette entité. La structure a repris, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, le suivi de la Délégation de Service Public actuelle subsistant jusque fin 2023 ainsi que la gestion patrimoniale des réseaux, en sus de la préparation de la reprise du service qui interviendra à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Depuis cette date, la structure de préfiguration organise progressivement les étapes nécessaires à la reprise du service le jour venu. En particulier, deux éléments déterminants ont constitué des actualités marquantes de l'année 2022.

D'une part, un accord de retrait avec le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) a été approuvé (conseil d'administration de la régie du 30 septembre 2022, conseil territorial de Grand-Orly Seine Bièvre du 4 octobre 2022, Conseil syndical du SEDIF du 13 octobre 2022). Cet accord participe à donner un cadre stratégique de construction de la future régie, avec la répartition du patrimoine, la définition d'une enveloppe de travaux cofinancés, les conditions de la vente d'eau en gros, ou encore les modalités opérationnelles de coopération.

D'autre part, la recherche de la pleine opérationnalité administrative de la structure dès le tout début 2023 – qui est apparue comme un aspect critique de réussite de la préparation de la reprise du service en tant que telle – s'est intensifiée, avec l'identification des nombreuses étapes à franchir d'enregistrement de la société, de systèmes d'information et de prestations diverses à mettre en place pour accueillir le personnel au sein de la régie (logiciel paie, logiciel comptable, interfaçages, souscription obligatoire à des prestations de mutuelles, de prévoyance, de médecine du travail...). Ce travail a mis en évidence l'impérieuse nécessité de mettre en place dès à présent ce fonctionnement administratif, préalable aux recrutements sur des métiers en tension, et garant du traitement *a priori* des différents réglages administratifs, qui ne peuvent raisonnablement pas être gérés en même temps que la reprise du service d'eau potable en tant que tel au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans ce cadre, les statuts de la Structure de Préfiguration de la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre, qui devient Régie des eaux de la Seine et de la Bièvre, ont été adaptés.

Les démarches à mener reposent désormais sur la désignation d'une Directrice/d'un Directeur, nommé par le Président du Conseil d'administration de la Régie après délibération du Conseil territorial sur proposition du Président du Conseil territorial.

## DELIBERATION

**Vu** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article R. 2221-21 ;

**Vu** le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

**Vu** la délibération n°2021-05-31\_2145 du 31 mai 2021 de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre approuvant à l'unanimité la création d'une Régie Publique de l'Eau ;

**Vu** les statuts de la Régie des eaux de la Seine et de la Bièvre ;

**Vu** la proposition du Président de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre,

**Considérant** que l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre est compétent en matière de service public de l'eau ;

**Considérant** qu'il a été décidé la création d'une Régie avec autonomie financière pour la gestion de ces services publics pour neuf communes de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre ;

**Considérant** que la régie doit être opérationnelle dans les mois qui viennent et qu'il est nécessaire de structurer son fonctionnement et son organisation, en particulier de procéder aux enregistrements administratifs et aux recrutements utiles dès à présent, en vue de préparer la reprise du service au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

**Considérant** pour ce faire qu'il est nécessaire de désigner le Directeur de la Régie ;

**Considérant** que le président du Conseil d'administration est compétent pour la nomination du Directeur de la Régie après sa désignation par le Conseil territorial sur proposition du Président de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre ;

**Entendu** le rapport de M. Fatah Aggoune,

Sur proposition de Monsieur Le Président,

### **Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,**

1. Désigne, sur proposition du Président de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Monsieur Quentin DEFFONTAINES en tant que Directeur de la Régie publique des eaux de la Seine et de la Bièvre, lequel sera formellement nommé par le Président du Conseil d'administration de la Régie.
2. Invite le Président ou toute personne habilitée par lui, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Vote : Pour 31**



Vitry-sur-Seine, le 21 novembre 2022  
Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en préfecture le 21 novembre 2022  
ayant été publiée le 21 novembre 2022